



Fiche descriptive de stage Diplôme d'État d'architecte et parcours DNM Code de l'éducation : articles D124-1 à D124-13

Stage de D.E.A \square / Stage de DNM - DNA \square - VDA \square - ABC \square

Étudiant(e)		
NOM :	Prénom :	
Adresse :		
Ville :	Code P	ostal :
Tél :	Mél :	
Responsabilité civile / cor	npagnie d'assurance :	n° contrat :
CPAM à contacter en cas	de maladie ou d'accident :	
Dates et durée		
Date de début :	Date de fin :	Interruption :
Durée en semaines :	correspondant à jou	ırs ouvrés au rythme deh par semaine
Durée totale du stage en	heures :	
Organisme d'accueil		
Raison sociale:		
Adresse:		
Ville :	/ Code P	Postal :
Tél :	Mél :	Fax :
Nom du (de la) responsab	ole de l'encadrement du stagiaire	e :
Titre qualification de l'encadra	nt(e) (Titulaire du DEA / HMONP /DF	PLG) :
Tél :	Mél :	
	s confiées au (à la) stagiaire	
Compétences à acquérir		
Francisco de	r p	

Modalités particulières			
Travail de nuit, dimanches, jours fériés :			
Avantages en nature :			
Lieu de stage (si différent de l'adresse) / déplacements à prévoir :			
Gratifications : oui / non Montant : Modalit	és de versement :		
Rappel : Gratification minimale d'un(e) stagiaire-étudiant			
Une gratification est versée par l'organisme d'accueil si, au cours de la même année est supérieure :	e scolaire ou universitaire, la durée du stage		
- soit à 2 mois consécutifs (soit l'équivalent de 44 jours à 7 heures par jour),			
- soit à partir de la 309e heure de stage même s'il est effectué de façon non continue.			
En dessous de ces seuils de durée, l'organisme d'accueil n'a pas l'obligation de verser une gratification.			
L'école nationale supérieure d'architecture de Nancy en tant qu'établisser recherche, s'inscrit dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles c majeur sur le plan national.			
Les étudiant.e.s de l'école, dans le cadre des stages, bénéficient de toutes prévention et d'écoute concernant les risques liés aux violences sexistes e			
Signatures			
Fait à : le :			
Nom de l'enseignant de l'école	Nom du responsable de		
responsable du stage	l'organisme d'accueil		

*Cette fiche n'est pas une convention de stage. Une fois renseignée, elle est à remettre au service de la scolarité de l'école d'architecture de Nancy, trois semaines avant le début du stage, pour l'établissement d'une convention. Si le stage fait uniquement l'objet d'un contrat de travail ou d'une autre convention, mentionner « PAS DE CONVENTION » en bas de cette page.